

Rentrée masquée sans accroc au lycée Curie de Menton

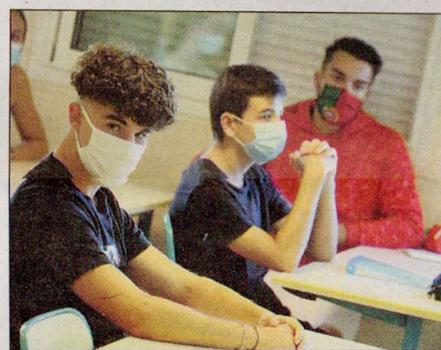
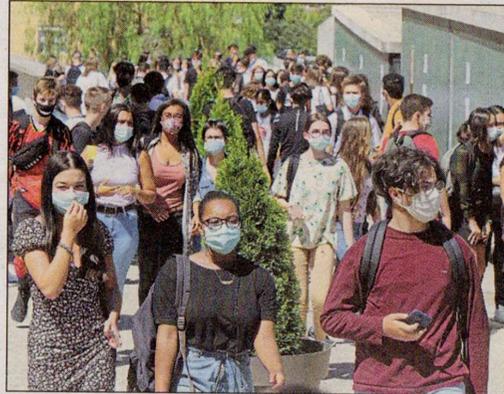
En raison du contexte sanitaire, cette année scolaire 2020-2021 aura une saveur particulière. Hier, les élèves du lycée Pierre-et-Marie-Curie étaient de retour dans leurs classes, masqués

Après les élèves de seconde le matin, c'était au tour des premières de faire leur rentrée, hier après-midi. Il est 13 h 45 et la plupart des élèves commencent à se regrouper devant les marches qui mènent à l'entrée de l'établissement. À cette heure, peu de masques à l'horizon, ou alors, quelques-uns sous le menton.

Derrière la grille, le proviseur Dominique Ramo s'installe avec une caisse remplie de masques. De quoi équiper immédiatement les étourdis. « Nous avons communiqué sur tous nos supports afin d'informer les familles que leurs enfants devaient se présenter masqués au lycée dès la rentrée. Mais nous ne sommes pas à l'abri d'un oubli. »

Dotation de la Région

Il est 14 heures. Les grilles de l'établissement viennent de s'ouvrir. Les masques sortent progressivement des poches et sacs à main pour se glisser sur les visages. « Ah mais il faut le garder ? », grogne un grand gaillard d'1m80. Ce sera la seule plainte entendue à l'entrée. Comme le matin, les surveillants n'auront pas eu à faire de rappel à l'ordre. Que ce soit les élèves de seconde ou de première, les quelque 600 lycéens qui ont rejoint le lycée hier sont tous venus équipés. Déjà habitués à porter le masque en ville⁽¹⁾, certains élèves appréhendent pourtant déjà le déroulé des cours. « Ça va être hor-



Pas de difficulté à faire respecter le port du masque, hier, au lycée Curie. Le proviseur, Dominique Ramo, a distribué ceux fournis gratuitement par la Région.

(Photos Cyril Doderigny)

rible », confirme Rita, 17 ans. « Surtout s'il faut les changer toutes les quatre heures », ajoute Anna, 15 ans, qui a prévu un petit stock pour la journée et celles à venir. Mais toutes les familles n'ont pas été aussi prévoyantes. « Je n'ai pas vraiment pensé à l'organisation, avoue Stéphanie, dont la fille rentrerait hier en première au lycée Curie. Elle est par-

tie ce matin avec un masque. On va faire au jour le jour. J'envisage de me remettre à coudre des masques en tissus pour limiter les coûts. » Car si le prix des masques chirurgicaux jetables a nettement baissé dans le commerce, le budget peut devenir assez conséquent pour une famille. Pour permettre à tous de s'organiser pen-

dant les premières semaines, la Région Sud a prévu d'équiper chaque lycéen d'un masque en tissu lavable et réutilisable, et ce, gratuitement. C'est armé de son stock reçu la veille que le proviseur du lycée Curie, Dominique Ramo, est allé faire la distribution dans les classes. « Il est un peu épais, a prévenu le proviseur. Mais gardez-le, ce peut-être

un masque de secours. Car nous ne savons pas combien de temps va durer ce dispositif sanitaire. » Il en a appelé à la responsabilité de chacun. « Je vous demande de faire un effort. Nous sommes 1 108 élèves et 150 adultes et nous devons travailler ensemble pour que tout le monde soit en sécurité. »

Du gel hydroalcoolique à disposition partout

Et de rappeler que trois distributeurs de gel hydroalcoolique – eux aussi fournis par la Région – ont été disposés dans les lieux les plus fréquentés de l'établissement, en plus des flacons mis à disposition dans la quarantaine de salles de classe. Le sens de circulation a par ailleurs été fléché dans l'ensemble du lycée pour éviter le brassage et les regroupements. La restauration scolaire a également été adaptée et la cafétéria restera ouverte, même si la salle intérieure est condamnée.

Aujourd'hui, ce sera aux élèves de terminale de retrouver le chemin du lycée. Après un programme tronqué l'année dernière en raison du confinement, ils seront les premiers à se frotter au baccalauréat nouvelle génération (voir ci-dessous). L'ensemble des lycéens débiteront les cours dès demain.

MARIE CARDONA
mcardona@nicematin.fr

1 - À Menton, le port du masque est obligatoire dans les espaces extérieurs les plus fréquentés de la ville depuis l'arrêté préfectoral du 5 août 2020.